

Paris, le 27 janvier 2017

## **Fransylva réaffirme haut et fort son soutien à PEFC ! Une certification adaptée à nos forêts françaises**

Oui les forêts françaises sont gérées durablement, oui PEFC est une certification forestière légitime, et oui nous sommes fiers en tant que forestiers de participer à l'économie de la filière bois qui produit un matériau d'avenir dans des conditions de gestion durable exemplaires. Autant d'affirmations qu'il est important de rappeler aujourd'hui alors qu'une émission provoquante (Cash investigation) tente de détruire l'image de la forêt et du rôle structurant du label PEFC qui garantit, vis-à-vis de la société, la durabilité de la gestion que nous encourageons auprès de tous les propriétaires.

Rappelons les faits : la France est un pays forestier qui ne connaît pas le problème de déforestation. La surface forestière croît, et l'on se pose aujourd'hui la question de son renouvellement (non de son extension). La réglementation française encadre strictement la gestion, ce qui garantit de *facto* une gestion durable de la ressource (cf. les documents de gestion durable : plan simple de gestion, codes de bonne pratique sylvicole, etc.).

Alors pourquoi aurions-nous besoin d'un label de gestion durable ? La question est légitime. Et la réponse réaliste : aujourd'hui la société (et donc le marché) demande des garanties supplémentaires. Fransylva a donc travaillé à l'émergence du label PEFC avec ses partenaires européens. Ce label devait être adapté applicable aux caractéristiques de la forêt des pays européens et de la France en particulier. Car oui, FSC est une certification développée pour les forêts tropicales malheureusement sans tenir compte des spécificités des forêts européennes. FSC est à 95 % inadapté à notre forêt privée française, morcellée et appartenant à 3,5 millions de propriétaires. En effet, la mise en place de ce label demande des coûts et des procédures prohibitifs, impraticables pour les forestiers français, et superflus dans un contexte réglementaire national déjà très encadrant comme nous l'avons rappelé.

Nous souhaitons exprimer notre choc à l'écoute des propos dénigrants tenus par le porte-parole de Greenpeace France, Jean-François Julliard. Ce dernier semble oublier la réalité forestière française au profit d'une lutte d'intérêt pour pousser sa certification qui ne trouve que peu d'échos sur notre territoire pour les raisons citées à l'instant. Nous déplorons également le manque d'investigation de la journaliste qui se contente de croire sur parole les propos d'un de ses invités en plateau, sans s'engager à vérifier l'affirmation gratuite qui vient de lui être donnée dans un contexte de terrain du sujet forestier, ô combien complexe comme son émission venait de le montrer.

Nous souhaitons réaffirmer fermement notre engagement auprès de PEFC, de son Président, mais aussi auprès de tous les acteurs de la chaîne qui s'engagent volontairement pour faire progresser la promotion de la gestion durable des forêts avec PEFC. Elle forme un rassemblement exemplaire qui permet l'expression de l'ensemble des parties prenantes intéressées dans la gestion forestière : les producteurs, les consommateurs et les usagers de façon équilibrée et consensuelle. Ne vous démobilisez pas, soyez les ambassadeurs de PEFC auprès des propriétaires forestiers.

Antoine d'Amécourt

